



Réclamation de la part de crédirec

Par **silver**, le **22/08/2009** à **12:44**

Bonjour,
je viens de recevoir un message téléphonique de la STE Crédirec (une personne très aggrévisée au demeurant) pour un dossier SOVAC qui date de 1979 pour lequel j'avais été condamné à payer à l'époque par voie de huissier une certaine somme. N'ayant plus de nouvelles je croyais que l'affaire était réglée, d'autant qu'à l'époque la saisie d'une voiture avait été effectuée (je suppose que le dit-véhicule a été vendu). Est-il possible d'être relancé pour une affaire qui date de plus de 30 ans, comment avoir accès au dossier (que je n'ai plus bien sûr), et pour terminer comment s'il n'y a pas de solutions, avoir un accord amiable pour régler ce vieux dossier
merci cordialement

Par **jeetendra**, le **23/08/2009** à **12:44**

bonjour, demandez leur le jugement (décision de justice) qui les autorise à vous réclamer une dette d'il y a plus de 30 ans, contactez l'Association Udaf de Rennes, Cresus Bretagne, adresses ci-dessous, ils vous aideront à trouver une solution à ce problème, courage à vous, très bon dimanche

[fluo]UDAF35[/fluo] ZAC Atalante Champeaux Ellipse Maurice Le Lannou CS 14226 - 35042
RENNES CEDEX

- TEL : 02 23 48 25 55

- Fax : 02 23 48 25 56

- email : udaf35@unaf.fr

- www.udaf35.fr

[fluo]CRESUS BRETAGNE[/fluo]

20 Avenue de Poulduic

29500 ERGUE GABERIC

06 15 86 66 94

cresusbretagne@yahoo.fr